

Enfin, le gouvernement hongrois conclut ses arguments concernant le deuxième moyen par un certain nombre de remarques supplémentaires tirées de la violation du principe de proportionnalité.

(¹) Règlement (UE) n° 306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune et abrogeant les règlements (CEE) n° 352/78, (CE) n° 165/94, (CE) n° 2799/98, (CE) n° 814/2000, (CE) n° 1200/2005 et n° 485/2008 du Conseil (JO 2013, L 347, p. 549).

Demande de décision préjudicielle présentée par le Verwaltungsgericht Düsseldorf (Allemagne) le 8 mai 2020 — BY, CX, FU, DW, EV/Stadt Duisburg

(Affaire C-194/20)

(2020/C 262/17)

Langue de procédure: l'allemand

Jurisdiction de renvoi

Verwaltungsgericht Düsseldorf

Parties dans la procédure au principal

Partie requérante: BY, CX, FU, DW, EV

Partie défenderesse: Stadt Duisburg

Questions préjudicielles

- 1) Le droit que confère l'article 9, première phrase de la Décision n° 1/80 du Conseil d'association (¹) aux enfants turcs comprend-il également, sans autres conditions, un droit de séjour dans l'État membre d'accueil?
- 2) En cas de réponse positive à la première question:
 - a) Un droit de séjour au titre de l'article 9, première phrase, de la décision n° 1/80, suppose-t-il que les parents des enfants turcs bénéficiant de cette disposition aient déjà acquis des droits au titre de l'article 6, paragraphe 1, ou de l'article 7 de la décision n° 1/80?
 - b) En cas de réponse négative à la question 2.a): l'emploi régulier au sens de l'article 9, première phrase, de la décision n° 1/80 doit-il être interprété dans le même sens que dans l'article 6, paragraphe 1, de la décision n° 1/80?
 - c) En cas de réponse négative à la question 2.a): un droit de séjour d'enfants turcs au titre de l'article 9, première phrase, de la décision n° 1/80 peut-il être acquis déjà après (seulement) trois mois d'emploi régulier d'un des parents dans l'État membre d'accueil?
 - d) En cas de réponse négative à la question 2.a): découle-t-il du droit de séjour des enfants turcs, sans autre conditions, également un droit de séjour pour un seul ou pour les deux parents titulaires du droit de garde?

(¹) Décision n° 1/80 du Conseil d'association, du 19 septembre 1980, relative au développement de l'association entre la Communauté économique européenne et la Turquie (ci-après la «décision n° 1/80»)

Demande de décision préjudicielle présentée par la High Court of Justice, Queen's Bench Division (Administrative Court) (Royaume-Uni) le 15 mai 2020 — VA/Procureur du parquet régional de Ruse, Bulgarie

(Affaire C-206/20)

(2020/C 262/18)

Langue de procédure: l'anglais

Jurisdiction de renvoi

High Court of Justice, Queen's Bench Division (Administrative Court)